

Annexe n°1

N° de position tarifaire	Désignation des équipements
Ex 84-14	Hottes à flux laminaire de laboratoire
Ex 84-38	Dresseurs - dépositeurs de pâte pour la biscuiterie
Ex 90-10	- Appareils et matériels pour le développement automatique de films radiologiques - Négatoscopes - Caméras laser à usage médical
Ex 90-18	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, y compris les appareils de scintigraphies et autres appareils électromédicaux ainsi que les appareils pour tests visuels à l'exclusion des seringues, aiguilles, cathéters, canules et instruments similaires
Ex 90-19	Appareils de mécanothérapie, appareils de massage, appareils de psychotechnie, appareils d'ozonothérapie, d'oxygénothérapie, d'aérosolthérapie, appareils respiratoires de réanimation et autres appareils de thérapie respiratoire.
Ex 90-20	Autres appareils respiratoires
Ex 90-22	- Appareils à rayons X à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou de radiothérapie - Appareils utilisant les radiations alpha, bêta ou gamma, à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou de radiothérapie
Ex 90-27	- Posemètres - Microtomes
Ex 94-02	Tables d'opérations chirurgicales
Ex 94-05	Appareils d'éclairage spécifiques pour salles d'opérations (Scialytique)